



DESTOCAMINE

Yann Flory
Porte-parole du collectif
« Destocamine-Nappe Phréatique en Danger »
12, rue de la Forêt
68120 Richwiller
yann.flory@estvideo.fr

Monsieur Pierre-Franck Chevet
Président de l'Autorité de Sureté Nucléaire
15, rue Louis Lejeune
92120 Montrouge

Monsieur le Président,

Le collectif Destocamine (www.destocamine.fr), avec l'appui de la majorité des élus régionaux et départementaux, demande le déstockage complet des déchets ultimes stockés au fond de la mine Joseph Else par l'entreprise Stocamine à Wittelsheim (68).

J'ai en mémoire une interview que vous avez donnée sur France 3 Alsace en tant que directeur de la DRIRE Alsace, avant le démarrage des activités de stockage par Stocamine.

Vous y affirmiez avec conviction que « la loi qui a été passée en juillet 92 interdit de stocker sans limite dans le temps un quelconque stockage géologique de produits dangereux. », et vous concluiez en disant : « ça nous donne l'obligation au bout de 30 ans de les ressortir à la surface. »

Aujourd'hui le liquidateur, suivi par le ministère de l'Ecologie, envisage de ne ressortir que les déchets mercuriels les plus facilement accessibles.

Le principe de réversibilité de la loi de 1992 n'est donc plus respecté et l'enfouissement définitif de la quasi-totalité de ces déchets toxiques entrainera selon tous les experts une pollution grave et incontrôlable de la nappe phréatique.

En tant que président de l'ASN, autorité indépendante, vous assurez le contrôle et la sureté du parc nucléaire français. Vos attributions vous amènent certainement aussi à assurer le suivi des projets de gestion des déchets radioactifs, confrontés eux-aussi aux problèmes de la réversibilité et des techniques de déstockage.

Or Mme Dupuis, directrice de l'Andra, affirmait dernièrement en faisant référence à loi de 2006, que le stockage prévu par CIGEO sera obligatoirement réversible pendant toute la durée de l'exploitation, soit une centaine d'années.

Comment le discours de l'Andra peut-il être crédible si le déstockage de Stocamine n'est pas mis en œuvre tel que prévu par la loi et l'arrêté d'autorisation ?

Monsieur le Président, il en va de la confiance de nos concitoyens dans nos institutions, dans l'ASN, dans l'ANDRA, dans nos gouvernants. Le projet CIGEO serait gravement compromis si les engagements pris à Stocamine n'étaient pas tenus.

Nous sollicitons l'intervention de votre autorité indépendante pour soutenir Mme la Ministre de l'Ecologie dans sa démarche vers un déstockage total des 44 000 t de déchets ultimes stockés par l'entreprise Stocamine.

Monsieur le Président, je vous prie d'agréer, au nom du Collectif DESTOCAMINE, l'expression de nos meilleures salutations.

Le 21 mai 2013

Yann Flory, porte-parole

En pj copie du courrier adressé à Mme Dupuis